

LES FORMATIONS
DE LA CONFÉRENCE
DES BÂTONNIERS

SÉMINAIRE DES MCO

Mercredi 18 février 2026

L'APOSTROPHE

83 avenue Marceau 75016 Paris

Merci de vous inscrire avant le 6 février 2026
Nombre de places limité

8H15	Accueil des participants
8h45	Ouverture des travaux Christophe BAYLE , président de la Conférence des bâtonniers
8H50	Présentation du séminaire Anne LAGARRIGUE , présidente de la commission formation et prospective de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de la Haute-Saône
8H55	LA CONFERENCE DES BATONNIERS AU SERVICE DES ORDRES – LE CNB • La Conférence (L'organigramme, les services et les conférences régionales) • Le CNB (Le collège ordinal et l'Observatoire) Christophe BAYLE , président de la Conférence des bâtonniers
9h15	Questions
9H20	LES MCO & LE BÂTONNIER • Répartition des rôles du bâtonnier (vice-bâtonnier) et du conseil de l'Ordre • Elections des MCO et recours • Les séances du conseil de l'Ordre (formations restreintes, fréquence, ordre du jour, débats, publicité et procès-verbaux & recours) David ZACHAYUS , membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Metz Stéphane GIURANNA , membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Épinal
9H40	Questions
9H50	LE BUDGET – LES COTISATIONS Philippe THIAULT , trésorier de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bourges
10h05	Questions
10H15	LES PROCÉDURES D'ADMISSION ET LA GESTION DU TABLEAU Karine RIVOALLAN , présidente de la commission déontologie et exercice professionnel de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Saint-Brieuc
10h35	Questions
10h45	Pause
11H00	LES MCO ET LA TAXE Sophie CAÏS , co-présidente de la commission civile de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulon
11H30	Questions
11H40	LES MCO ET L'AVOCAT MIS EN CAUSE : PERQUISITIONS, AUDITIONS & ECOUTES TELEPHONIQUES Pierre DUNAC , vice-président de la Conférence des bâtonniers, président de la commission pénale de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulouse
12H10	Questions
12H20	LES MCO ET LA DÉFENSE DU PÉRIMÈTRE DE LA PROFESSION D'AVOCAT Caroline LAVEISSIÈRE , présidente de la commission périmètre du droit de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bordeaux Jean BROUIN , président de la commission de l'Exercice du droit du Conseil national des barreaux, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Angers
12H35	Questions
12H45	Déjeuner sur place

13H45	LES STRUCTURES D'EXERCICE - SOCIÉTÉS INTERBARREAUX - PLURALITÉ D'EXERCICE CABINETS SECONDAIRES Jean-Raphaël FERNANDEZ , ancien président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille
14H05	Questions
14H15	L'AJ, les CLAJ, LES DÉSIGNATIONS ET LES COMMISES Florence FREDJ CATEL , membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Meaux
14H35	Questions
14H45	LE CONTRÔLE ANTI-BLANCHIMENT Stéphane NESA , vice-président de la Conférence des bâtonniers, président de la commission compliance de la Conférence des bâtonniers, bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Ajaccio
15H15	Questions
15H25	LE CONTRÔLE A POSTERIORI DES CONTRATS DE COLLABORATION Hélène FONTAINE , cheffe de la délégation française du Conseil des barreaux européens (CCBE), membre du collège Ordinal province du Conseil national des barreaux, ancienne présidente de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Lille
15H40	Questions
15h45	Pause
15h55	LE CONTRÔLE DE COMPTABILITE Bruno BLANQUER , président de la commission Règles et usages du Conseil national des barreaux, ancien président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Narbonne
16h10	Questions
16H20	LE CONTRÔLE DE LA FORMATION CONTINUE Serge DEYGAS , vice-président de la Conférence des bâtonniers, président de la commission services aux Ordres et numérique ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Lyon
16H30	Questions
16H40	OMISSION : CAS D'OUVERTURE, PROCÉDURE, CONSÉQUENCES Cécile SCHWAL , membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nice
16h55	Questions
17h05	PROCÉDURE DISCIPLINAIRE : RÔLE DES MCO Alain LE MAGUER , président de la commission discipline de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Lorient
17H40	Questions
17H50	CLOTURE DES TRAVAUX Christophe BAYLE , président de la Conférence des bâtonniers
18H00	FIN DES TRAVAUX

SESSION DE FORMATION

Intitulé de la formation

Séminaire des membres des conseils de l'Ordre

Durée :

8h

Objectifs pédagogiques et opérationnels (thèmes abordés) :

A l'issue de la formation le participant aura appris à :

Rappeler la répartition des rôles du bâtonnier, vice bâtonnier et du Conseil de l'Ordre, élection des MCO, recours et séances du Conseil de l'Ordre

Appréhender le budget et les cotisations

Appliquer les procédures d'admission et la gestion du tableau

Connaître et mettre en place les procédures de taxation

Gérer les perquisitions, auditions & écoutes téléphoniques

Connaître les structures d'exercice – sociétés interbarreaux – pluralité d'exercice

Utiliser l'AJ et les CLAJ, les désignations et les commises

Appliquer les principes essentiels des dispositifs LCB FT

Contrôler la comptabilité et la formation continue

Rappeler le rôle des MCO en déontologie et la discipline

Pré-requis :

Formation ouverte aux membres des Conseils de l'Ordre

Modalités d'accès :

Inscription en ligne adressé par mail et accessible sur le site de la Conférence des bâtonniers

www.conferencedesbatonniers.com/fr/

Dates de la formation :

Mercredi 18 février de : 8h45-18h00

Lieu de la formation :

L'Apostrophe 83 avenue Marceau 75016 Paris

Tarif de la formation :

Frais d'inscription en présentiel : **100€ TTC**

Frais d'inscription en distanciel : **70€ TTC**

TVA : « exonérée de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI »

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

Questionnaire d'évaluation des acquis est donné au début de formation questionnaire de satisfaction

Formalisation à l'issue de la formation :

Une attestation de participation est envoyée à chaque participant à l'issue de chaque formation, dans les deux mois qui suivent la formation.

Modalités pédagogiques :

Interventions - débats – mises en pratique

Le référent pédagogique : Madame le Bâtonnier Anne LAGARRIGUE, présidente de la commission de Formation et Perspectives de la Conférence des Bâtonniers

Le référent handicap : Madame le Bâtonnier Anne LAGARRIGUE, présidente de la commission de Formation et Perspectives de la Conférence des Bâtonniers

Numéro de déclaration d'activité : 11 75 42153 75

Numéro Siret IFOC : 493 352 090 000